

SUJET ZÉRO

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ÉBÉNISTE**

EP3

**FABRICATION ET INSTALLATION DE
MOBILIER**

**Partie B – Présentation orale d'une situation
d'installation d'un mobilier**

DOSSIER TECHNIQUE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ÉBÉNISTE			Code examen : 00EP3
EP3 – Partie B – Présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier			SUJET 00
DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient : 10	Durée : 1h00	folio 1/4

Cahier des charges de la présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier.

- **Préparation (45 minutes)**

Vous disposez de 45 minutes pour préparer la présentation de votre étude personnelle **d'un dossier technique** portant sur une mise en situation professionnelle pour laquelle il vous est demandé de proposer et/ou de justifier l'organisation du travail, la gestion des moyens techniques et les dispositions à prendre pour assurer la sécurité.

Pour la présentation, vous pouvez utiliser **les moyens de communication** (documents numériques et graphiques mis à disposition, vidéo projecteur...) les mieux adaptés.

- **Exposé et entretien (15 minutes)**

Exposé devant le jury (5 minutes) :

Votre exposé dure 5 minutes au maximum pendant lesquelles vous ne serez pas interrompu.

Vous présenterez oralement l'organisation de travail mise en place, la gestion des matériels et les dispositions à prendre pour assurer la sécurité.

Entretien avec le jury (10 minutes):

A l'issue de l'exposé, lors de l'entretien, le jury vous questionne sur :

- L'organisation du travail
- Les solutions techniques exploitées
- Les moyens de mise en œuvre retenus et leur justification.

Nota : *Les documents d'évaluation et les comptes rendus des candidats seront tenus à la disposition du jury de délibération et de l'autorité rectorale pour la session considérée.*

Compétences évaluées	C3.8 Conditionner et installer les ouvrages
	C4.1 Effectuer les opérations d'entretien courant
	C5.1 Communiquer avec les différents partenaires

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ÉBÉNISTE			Code examen : 00EP3
EP3 – Partie B – Présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier SUJET 00			
DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient : 10	Durée : 1h00	folio 2/4

Mise en situation:

Une chaîne d'hôtels français souhaite rénover un établissement comprenant une cinquantaine de chambres. Les travaux réalisés ont amené plusieurs corps de métiers à intervenir en électricité, revêtements de sols, menuiserie, isolation thermique et phonique. Ce dernier lot a généré la mise en place de cloisons sèches : pose de feuilles de plâtre de type BA13 fixées sur rails et montants M48. Un changement total du mobilier est prévu dont le remplacement des commodes trop imposantes et peu utilisées par les clients par des consoles plus compactes près de chaque porte d'entrée.

Problématique :

La mise en place de ces consoles implique l'appui de celles-ci contre le mur et leur surélévation par rapport au sol. Leur fixation se fera donc contre la cloison sèche et au-dessus de la plinthe à une hauteur que vous définirez afin de que la console réponde à son usage à savoir déposer de petits objets (clés, papiers...) en rentrant dans la chambre.

Votre présentation identifiera un processus d'installation pratique et efficace, de série et de fixation rapide des consoles, de leur réception dans cet hôtel jusqu'à leur mise en place.

Lors du questionnement, vous serez amené à :

- proposer trois sortes de fixation d'ameublement pour le support donné.
- recenser les particularités de chacune d'elles.
- déterminer une hauteur de pose et de justifier de celle-ci.
- inventorier le matériel électroportatif envisageable à cette tâche.

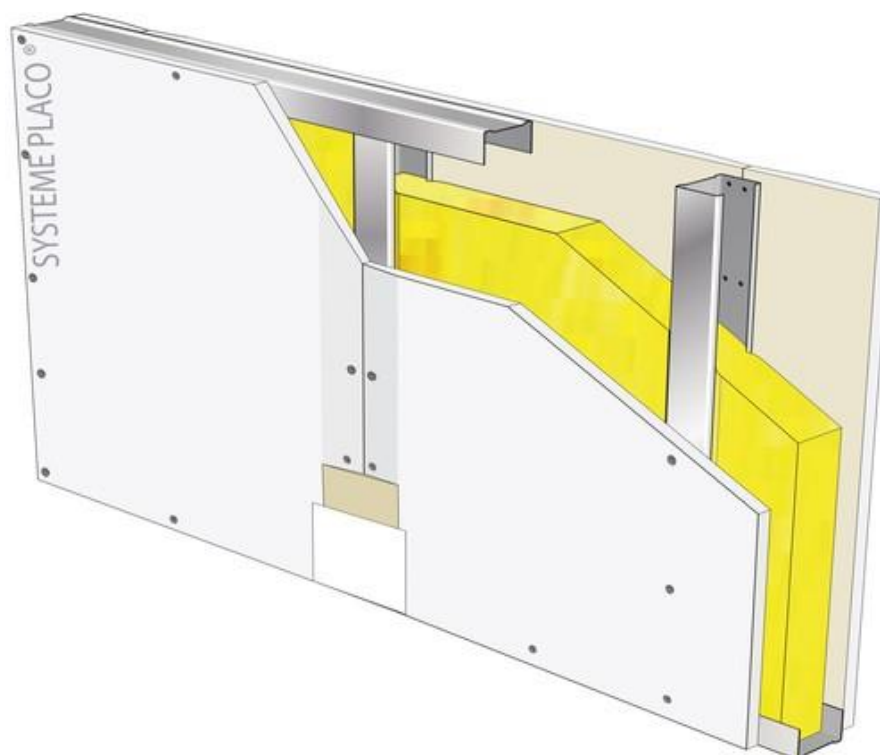
Lieu de pose :



Chambre d'hôtel type

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ÉBÉNISTE			Code examen : 00EP3
EP3 – Partie B – Présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier SUJET 00			
DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient : 10	Durée : 1h00	folio 3/4

Constitution de la cloison sèche :



Les cloisons sont constituées de la façon suivante : Ossature métallique constituée de rails R 48 et de montant M 48 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, chaque parement sera constitué de 1 plaque(s) de plâtre de type BA 13 et de laine de verre de 45 mm d'épaisseur disposée entre les montants. Les joints seront traités avec un système enduit + bande papier. La mise en œuvre est conforme au DTU 25.41.

Caractéristiques	
Epaisseur totale (mm)	72
Nombre de couches	3
Type d'isolant	Laine de verre
Montants	Simple
Entraxe des ossatures (m)	0.60

Remarque : Le dossier technique peut aussi proposer une liste de fixations d'ameublement ou d'outillage dans lesquels l'élève fait un choix en fonction de la demande. La quantité de documents proposés au candidat doit cependant prendre en compte le format de l'épreuve à savoir 45 min de préparation.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ÉBÉNISTE			Code examen : 00EP3
EP3 – Partie B – Présentation orale d'une situation d'installation d'un mobilier SUJET 00			
DOSSIER TECHNIQUE	Coefficient : 10	Durée : 1h00	folio 4/4